Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260205-2026_02_005-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 10

Date de la convocation : 30/01/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le jeudi 5 février à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lydie DOMANCICH, Maire.
Etaient présents : Mme Lognoné Jamila et Messieurs LE MERRER Daniel, CHAMPAGNAT Pascal, POSTADJIAN Guillaume, PARANTHOËN Rémi, LAHAYE François et PRIGENT Guy.
Absents : Mme DHABIT Nicole excusée, Mme TARLET Juliette procuration à Mme Lognoné Jamila et Mr Olivier TUFFIER procuration à Mr CHAMPAGNAT Pascal.
Secrétaire : MR PRIGENT Guy a été élu secrétaire.

TARIFS COMMUNAUX 2026

Le Conseil Municipal par 10 voix pour **VOTE** les tarifs municipaux suivants pour 2026 :

PRESTATIONS	TARIFS 2026
Concession cimetière	Centenaire : 400.00 € Cinquantenaire : 280.00 € Trentenaire : 150.00 €
Columbarium	15 30 Cases : 375.00 € - 745.00 € Tombes au sol :180.00 € - 356.00 €
Concessions portuaires	Beg Sable : 73 € Pors Guyon : 161 € (bateau – ou = à 8 m) ↳ Communale :73 € ↳ Etat : 88.00 € Pors Guyon : 211 € (bateau plus de 8 m) ↳ Communale : 123 € ↳ Etat : 88.00 €
Cantine	1.50 € enfant 4.65 € adulte
Garderie	0.30 € de 7 h 30 à 8 h 50 0.20 € par demie heure de 16 h 45 à 18 h 30 + goûter 0.60 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260205-2026_02_005-DE

Photocopies aux particuliers		
	Format A4 recto N/B	0.10
	Format A4 recto verso N/B	0.15
	Format A3 recto N/B	0.20
	Format A3 recto verso N/B	0.30
	Format A4 recto couleur photocopies)	0.25 (1 à 10
	Format A4 recto couleur photocopies)	0.20 (plus de 10
	Format A4 recto verso couleur photocopies)	0.40 (1 à 10
	Format A4 recto verso couleur photocopies)	0.30 (plus de 10
	Format A3 recto couleur	0.35
	Format A3 recto verso couleur	0.50
Photocopies aux associations De la commune	Les 50 1ères photocopies A4 N/B ou couleur ou les 25 1ères photocopies A3 N/B ou couleur effectuées par chaque association de la commune sont gratuites puis payantes ensuite	
	Format A4 recto N/B	0.10
	Format A4 recto verso N/B	0.15
	Format A3 recto N/B	0.15
	Format A3 recto verso N/B	0.20
	Format A4 recto couleur	0.15
	Format A4 recto verso couleur	0.20
	Format A3 recto couleur	0.20
	Format A3 recto verso couleur	0.25

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lydie DOMANCICH

Certifié exécutoire par transmission, Le 16/02/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire, Lydie DOMANCICH